

# La Gazette de Bailly

JOURNAL de l'ASSOCIATION pour la PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT de BAILLY  
13, rue du Poirier au Large - 78870 BAILLY - tél/fax 0134621000 - Association Apolitique, loi de 1901, créée en 1972

L'objet de l'association est d'assurer par tous les moyens appropriés

La préservation du site, du caractère rural et de l'environnement de BAILLY,  
et la sauvegarde des conditions et de la qualité de la vie dans cette localité,

L'étude, la suggestion et la promotion de toute réalisation propre à y faciliter ou agrémenter l'existence de ses habitants .

## Edition spéciale Chemin de fer

### Sommaire

Editorial	p.1
Courriers de l'APEB à RFF et au Préfet des Yvelines	p.2
Les propositions de l'APEB	p.3
La pétition des habitants	p.4

**REUNION D'INFORMATION SUR LES NUISANCES DE BRUITS  
le JEUDI 28 MARS 2002 à 20h45 à la SALLE DES FETES de BAILLY**

### Editorial

**Les habitants soutiennent les propositions de l'APEB ! ..... et le soutien des élus ?**

Considérant leur désapprobation générale du Projet présenté lors de la consultation préalable en Mairies en mai-juin 2001, Les baillacois et les noiséens ne peuvent être satisfaits de "l'effet d'annonce de leurs élus":

*"Oui aux trains de voyageurs, Non aux trains de fret"*

*La réalité est que chacun sait que la rentabilité de cette ligne pour la SNCF passe par son utilisation pour le fret ! ..... et qu'une fois la ligne ouverte aux voyageurs, rien ni personne ne pourra empêcher le trafic des trains de fret ! de jour et de nuit ..... et que tous les habitants subiront les nuisances !*

Fort de cette vérité de bon sens, l'APEB a entrepris des contacts avec les responsables du Projet de remise en service de la Grande Ceinture, et a fait des propositions de sorte que toutes les dispositions soient prises dès maintenant pour réduire les nuisances en enterrant ou éloignant la ligne.

L'APEB n'a obtenu aucune réponse à ses courriers (voir à l'intérieur), c'est pourquoi une pétition a été lancée, en espérant le résultat de 1500 signatures obtenues pour l'éloignement de la A86 en 1995.

C'est maintenant à vous de montrer votre détermination ! en signant la pétition qui vous a été remise, ou qui vous sera remise ou contenue dans cette gazette (voir page 4)

C'est aussi à nos élus et plus particulièrement à ceux qui se proposent de renouveler leur mandat de faire la preuve qu'ils défendent ceux qui les ont élus et méritent leur confiance.

Patrick MENON

**Bulletin d'adhésion** (règlement par chèque à l'ordre de l'APEB - 13 rue du Poirier au large - 78870 )

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Cotisation 2002 : Normale : 12 Euros Soutien : 23 Euros Bienfaiteur : 31 Euros (ou plus)

**Les courriers à RFF et au Préfet, sans réponse à fin février 2002**

Monsieur ARNAL  
RFF  
Tour Pascal A  
6, place des Degrés  
La Défense  
92045-La Défense Cedex

Bailly, le 19 janvier 2002

Recommandé / AR

M. le Préfet Bernard PRÉVOST  
Préfecture des Yvelines  
1, rue Jean Houdon  
78000 - VERSAILLES

Objet: Projet "Tangentielle Ouest/Sud"

Ouverture de la ligne SNCF de Grande Ceinture

Bailly, le 17 novembre 2001

Monsieur,

En préambule, je souhaite rappeler que l'APEB, par ailleurs membre du Groupement "Environnement Ouest Versailles" et de l'Association, reconnue d'Utilité Publique, "Yvelines Environnement", n'a pas vocation à discuter de l'intérêt économique et/ou de l'intérêt général des Projets nationaux, régionaux et locaux.

Par contre l'APEB, de par ses statuts, a vocation à proposer des solutions pour réduire au maximum l'impact des Projets sur l'environnement de Bailly et sauvegarder la qualité de vie des habitants.

Après avoir rencontré Monsieur B.JACOB du STIF en avril 2001, et suite à nos rencontres avec Messieurs DEZYTHER de la SNCF et TAILLE de RFF, nous vous avons rappelé, lors de notre entretien du 27 juillet en vos bureaux, la "farouche" opposition des baillacois au projet présenté lors de la concertation préalable de mai 2001, et avons exprimé nos demandes de modifications.

Une étude plus poussée de ces demandes, à partir des courbes de niveaux du terrain, des profils en ligne de la voie et de relevés photographiques de l'environnement depuis la gare de Noisy-le-roi jusqu'au passage sous A12, nous a permis d'aboutir à deux propositions que nous avons présentées aux baillacois et au noiséens lors de la journée des associations du 15 septembre et qui ont été largement diffusées dans la "Gazette de Bailly", bulletin de l'APEB:

- un enfouissement de la ligne afin de passer sous la D307, sur son tracé actuel,
- une modification du tracé en amont de la gare de Noisy-le-roi, avec contournement de l'agglomération en longeant la D307, avec enfouissement partiel.

Nous vous avons remis les représentations schématiques (ci-jointes) de ces propositions, profil en long et montage photos, lors de notre entretien du 9 novembre.

Ces propositions, en plus de la protection des habitants contre le bruit, qui est un soucis majeur de santé publique, présentent l'immense avantage de pouvoir sauvegarder le patrimoine des paysages de nos villages et de la Plaine de Versailles, récemment classée. Elles permettent en particulier, grâce à l'enfouissement des lignes, de conserver la perspective dite "de la chambre du roi" conformément à la loi MALRAUX.

Nous avons bien noté votre accord pour étudier de façon plus détaillée ces propositions, et nous vous demandons de bien vouloir agir avec diligence compte tenu de l'interférence de ce projet avec le projet GCO, dont les travaux sont en cours, au niveau de Noisy-le-roi.

En effet, la proposition d'enfouissement a pour effet, compte tenu des pentes et rayons de courbure imposés, d'abaisser le profil de ligne au niveau de la gare de Noisy-le-roi à plus de 6 m. Ce qui permettrait par ailleurs de gagner de la place en surface.

La proposition de déplacement de la ligne a pour effet de déplacer la gare d'environ 100 m vers le sud.

Considérant qu'il vaut mieux "prévenir que guérir" et que les projets sont établis pour le bien général des populations, il apparaît de bon sens que l'on tienne compte des volontés exprimées par les populations qui auront à subir les impacts de ces projets.

Il apparaît aussi de bon sens de modifier les projets en cours lorsque l'impact sur le coût est minimum. N'attendons pas que le projet GCO soit terminé pour prendre en considération les modifications les plus importantes impactées par le projet "tangentielle ouest", demandées par les populations.

Ne laissons pas croire qu'une fois la ligne de grande ceinture réalisée "uniquement pour le trafic voyageur" elle ne pourrait pas être utilisée pour le trafic de fret.

Soyons attentifs à prendre en compte le maximum de nuisances majeures dans les études d'impact.

Vous remerciant de bien vouloir entendre notre message et effectuer les études en conséquence, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président  
P. MENON

PJ 1

copies Madame A.M. IDRAC Député des Yvelines  
Madame C. LE MOAL Vice-Pte du Conseil Général  
Madame C.F. JEANNERET Pte d'Yvelines Environnement  
Monsieur J.Y. BOUHOURD Président du SMERGC  
Monsieur M. COLIN Maire de Noisy-le-roi  
Monsieur J.M. CONVAIN Maire de Bailly  
Monsieur B. JACOB STIF  
Monsieur DEZYTHER SNCF  
Monsieur TAILLE RFF  
Monsieur F. TAINTURIER RFF  
Monsieur J.C. DAUMARIE SNCF

Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations

Objet: Réouverture de la ligne SNCF de Grande Ceinture  
Projet Tangentielle Ouest/Sud Achères / Melun-Sénart  
Impact sur le Projet G.C.O., St-Germain-en-laye /Noisy-le-roi en cours de réalisation

Monsieur le Préfet,

Nous vous adressons ci-joint copie de notre courrier à RFF (Réseau Ferré Français) de novembre 2001, sans réponse à ce jour.

Ce courrier est consécutif à une série d'actions et de rencontres ayant pour objectif de traiter le plus en amont possible les problèmes d'impact de ce projet sur les populations et sur les sites.

Nos propositions sont soutenues par de nombreux habitants: une pétition qui réunit déjà près de 500 signatures à Bailly, et les échos qu'elle suscite, montre une adhésion quasi unanime.

Il est urgent de procéder à l'analyse détaillée de ces propositions car elles ont une influence forte sur le projet G.C.O., sur le territoire de Noisy-le-roi, puisque le niveau des voies ou le tracé de la ligne sont concernés, et que les travaux "semblent être accélérés" au lieu de marquer la pause nécessaire à l'étude des modifications demandées.

La "politique de l'autruche" n'a jamais permis d'apporter des réponses satisfaisantes aux réelles préoccupations des habitants de notre région.

Les exemples sont nombreux de décisions prises tardivement et "à chaud". Le cas de la modification du raccordement de la A86 à A12, traité dans l'urgence de l'enquête publique est un exemple à éviter quand on peut traiter les problèmes avant.

Nous espérons toujours que le "bon sens" et en l'occurrence l'intérêt général l'emporteront.

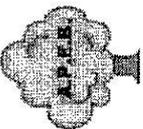
Espérant votre soutien, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Le Président de l'APEB  
P. MENON

PJ

Copies

Mme A.M. IDRAC  
Mme C. LE MOAL  
Mme C.F. JEANNERET  
MM J.Y. BOUHOURD Président du SMERGC  
M. COLIN Maire de Noisy-le-roi  
J.M. CONVAIN Maire de Bailly  
Mmes, MM les Présidents d'associations



LE CHEMIN DE FER A BAILLY

OUI,.....MAIS SANS NUISANCE

L'APEB défend depuis bientôt 30 ans votre environnement, en toute indépendance, avec succès, notamment :

- L'aménagement de protections phoniques paysagées le long de la déviation de la D307,
- Le report à 800m de la sortie de l'A86, grâce à une pétition de 1500 baillacois,
- Le classement de la Plaine de Versailles, ...

Aujourd'hui un nouveau problème nous mobilise :

La réouverture de la ligne SNCF de "grande ceinture" de ....Saint-Germain-en-laye à Noisy-le-roi, Versailles, .....

De quoi s'agit-il ? Deux projets de natures et d'intérêts différents !

- Un projet local voyageurs dit "Grande Ceinture Ouest", permet dans un premier temps de relier Saint-Germain-en-Laye (Bel-Air) à Noisy-le-roi (avec une correspondance à Saint-Nom-la-Bretèche pour Paris Saint-Lazare) avec une extension prévue vers Versailles, via Bailly.

4 trains par heure dans chaque sens

- Un nouveau projet régional, appelé "Tangentielle Ouest-Sud" de liaison SNCF depuis Achères jusqu'à Melun-Sénart, via Noisy-le-roi, Bailly, ..... qui se superpose au précédent, et sera d'une ampleur considérable, surtout par le nombre de trains de fret annoncé :

La SNCF prévoit : 4 trains par heure dans chaque sens,  
30 trains de fret minimum par jour (de nuit comme de jour)

Quel impact sur Bailly !

Quelles nuisances ? le bruit sur l'ensemble de l'agglomération  
les vibrations dans une zone de 300m de la ligne  
la vue Caténaires dans le paysage, béton, ou pire...

**Vos élus :** Acceptent le trafic voyageur Mais Refusent le fret  
C'est se voiler la face, car une fois la ligne ouverte au trafic voyageur, qu'est-ce qui empêchera la SNCF d'y faire circuler à nouveau du fret ?

**Les riverains :** Les solutions présentées sont inacceptables  
Les propositions de l'administration, acceptées par vos élus et certaines associations, d'un abaissement minimum de la voie, en maintenant le passage sur le pont au dessus de la D307, n'offrent aucune réelle protection contre les nuisances,

Les propositions de l'APEB : - Enfour la ligne  
- Dévier la ligne

Dès février 2001, nous affirmons que le passage en souterrain était la vraie solution pour protéger l'environnement.

Nous maintenons aujourd'hui notre position et nous proposons donc :

- soit le maintien sur le tracé actuel, mais enterré à Noisy et Bailly, et passant sous la D307.
- soit à défaut, un nouveau tracé contournant l'agglomération de Bailly et Noisy-le-roi, par le sud, le long de la D307.

Ces propositions entraînent des conséquences importantes sur le projet SNCF

IL FAUT AGIR RAPIDEMENT

pour que nos propositions soient dès maintenant prises en compte et étudiées sans délai par les responsables des Projets d'aménagement de la ligne SNCF de Grande Ceinture.

NOM .....

Adresse .....

Signature (1)

Document à remettre à  
ou à l'APEB (adresse en-tête)  
(1) personne majeure

